



Ecouen, le 4 octobre 2018

CHEF-LIEU DE CANTON
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Hôtel de Ville
Place de la Mairie 95440 ECOUEN
Tél : 01.39.33.09.00
Fax : 01.34.19.63.29

Madame Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Nos réf : NV / 309-2018

Affaire suivie par : **Nathalie VAUDELET**

Directrice Générale des Services

Lettre en recommandé avec accusé de réception n°2C 099 244 5791 4

Objet : MOTION SUR LES VOLS DE NUITS

Madame la Ministre,

Considérant que l'ensemble des habitants d'Ecouen subit de plein fouet les nuisances sonores de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle,

Considérant que les problématiques liées au bruit ont des impacts importants sur la santé,

Considérant l'engagement constant et unanime du conseil municipal d'Ecouen sur les questions relatives aux nuisances aériennes,

Considérant la récente décision du gouvernement, suite à l'abandon du projet de l'aéroport de Notre Dame des landes, d'interdire le décollage et l'atterrissage des vols de nuit de 23h à 6h à l'aéroport de Nantes Atlantique à effet du 1 mars 2019,

Considérant l'indispensable équité nécessaire entre tous les citoyens,

Considérant que la décision de l'Etat d'interdire les vols de nuit à Orly entre 23h et 6h a été prise dès 1968,

Considérant la décision d'aéroports internationaux tel que celui de Francfort ,3^{ème} aéroport européen, d'interdire les vols de nuit à entre 23h et 5h,

Considérant la volonté de création du terminal T4 de CDG,

Considérant la volonté du gouvernement de privatisation d'ADP,

Considérant que les effets néfastes du bruit sur la santé des populations ; santé au sens de la définition de l'OMS (État complet de bien-être physique, mental et social), confirmée par les instances européennes.

Les élus à l'unanimité, réunis en conseil municipal le 25 septembre 2018 demandent à Madame la Ministre Agnès BUZYN :

- La suppression des vols de nuit de 23h à 6h de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle,
- La suppression des vols des avions les plus bruyants entre 22h et 6h afin de respecter les prescriptions de l'OMS.

Les élus remercient Madame la Ministre de les informer des actions prises pour répondre à ces légitimes demandes.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Les élus de la commune d'Ecouen

La présente motion sera adressée par voie de courrier à :

- Mme Élisabeth Borne, Ministre des transports
- Mme Agnès Buzin, Ministre des solidarités et de la santé
- Mr François de Rugy, Ministre de la Transition écologique et solidaire